



LE POINT CARRÉ

Lettre mensuelle N° 1 - Janvier 2015

Sommaire

- Actu APCH..... p 3
- Santé..... p 4
- Vacances..... p 6
- Équipements..... p 7
- Vie associative..... p 8
- Témoignages..... p 9
- Actualités..... p 10
- À votre service..... p 11



Dessin réalisé par Cabu pour l'APF.
Avec l'aimable autorisation de l'APF.

Édito

Fidèles et chers abonnés,

Ce numéro 1 du Point Carré désormais mensuel vous parvient quinze jours après la dernière parution de la revue trimestrielle à laquelle vous étiez habitués et attachés.

Vous en avez peut-être été surpris, ayant légitimement la tête ailleurs dans les circonstances présentes (dessin ci-contre).

Vous allez donc découvrir sa nouvelle formule « papier », et ceux d'entre vous qui sont familiers de l'internet pourront le feuilleter sur le site de l'APCH, entièrement rénové et voulu plus convivial, qui s'ouvre en même temps. Vous serez sans doute parfois déçus de ne pas y trouver toutes les rubriques qui vous sont familières, car pour certaines (c'est le cas pour ce numéro 1 de la rubrique « Fauteuils » de Bruno Guillon), il est difficile à leurs talentueux rédacteurs bénévoles de produire chaque mois une contribution régulière : ne vous inquiétez pas, vous les retrouverez dans les numéros suivants.

Ensemble, nous « essayons les plâtres », n'hésitez pas à nous faire part de vos critiques, remarques et suggestions. À très bientôt !

Philippe GUÉRIN

■ Prix : 1,50 €

■ ISSN : 1258 9853

À votre service depuis plus de 20 ans !

LENOIR
handi concept

Aide à la conduite *Transport de la personne*

Transfert du fauteuil roulant

Commande Auto-école

Conduite en fauteuil



Bras robot 3000



Cercle / frein

Construisons ensemble
votre autonomie de demain !



Boule multifonction



KIA Soul e-Motion

**Adaptation de véhicules pour
personnes à mobilité réduite**

**Un réseau à votre écoute
pour un service de proximité**

HAUTE NORMANDIE

Z.A. Le Moulin d'Ecalles
76690 LA RUE SAINT-PIERRE
Tél. : 02 35 73 63 90

PARIS ILE-DE-FRANCE

27 rue Lavoisier
95220 HERBLAY
Tél. : 01 39 31 04 98

BASSE NORMANDIE

14 rue Augustin Riffault
14540 SOLIERS
Tél. : 02 31 23 15 91

BRETAGNE

ZI de Keryado
13 rue du Commandant Le Prieur
56100 LORIENT
Tél. : 02 97 18 15 11

www.lenoirhandiconcept.com



Magie de la musique

L'affiche annonce : « *Dr Jazz présente un concert ambulante le 22 décembre à Netter et le 26 à Widal* ».

Dr Jazz, c'est le trompettiste Didier accompagné de Sylvestre le guitariste.

Vendredi 26, les deux musiciens arrivent dans la salle rééducation, accompagnés de Muriel qui représente l'hôpital (merci au financeur du jour) et de quatre bénévoles de l'APCH.

Les patients en cours de traitement nous regardent avec étonnement. Sylvestre et Didier s'installent et entament un air enjoué... les visages s'éclairent de sourires. Sylvestre remet aux bénévoles des textes de chants... il s'agit en fait de les transformer en chorale... ce qui donne un résultat qui semble lui convenir.

Un patient portant un lourd corset se lève et entame un pas de danse avec la jeune femme qui l'accompagne. Sylvestre et Didier s'approchent d'une personne en cours de traitement et lui dédient une aubade. Pendant une heure, la salle de rééducation est inondée de chants et de musique dont la gaieté tranche avec l'austérité du matériel.

Pendant le trajet vers Widal 1, Sylvestre et Didier continuent de jouer dans les couloirs et même dans l'ascenseur ; les bénévoles portent leur équipement. Muriel frappe aux portes pour demander l'accord des occupants.

Dans une chambre, un patient, âgé d'environ 70 ans, demande à Didier de lui jouer un air de jazz des années 50... moment d'hésita-

tion pour retrouver sa mémoire... et cela marche à merveille... une aide-soignante se laisse entraîner par le rythme de la musique. Dans une autre chambre, occupée par deux patients et deux membres de la famille, Didier nous répartit en quatre groupes pour nous faire chanter en canon... chacun tient son rôle avec un plaisir évident... sourires, regards clairs... la souffrance s'efface un moment !

De retour dans le bureau de Muriel, bref échange sur la joie partagée de ces beaux moments. Que l'année 2015 soit l'occasion d'autres rencontres avec ces musiciens de talent.

Philippe GAYET,
bénévole à l'APCH

La nouvelle rencontre avec Dr Jazz n'a pas tardé puisque nos sympathiques musiciens étaient là le 20 janvier lorsque patients hospitalisés, soignants et bénévoles de l'APCH se sont réunis pour partager la traditionnelle galette des Rois sur fond de musique jazz.



Rubrique polio

L'âge moyen des polios en France est de 65 ans.

L'avancée en âge et ses petits ou grands tracassés ajoutés à nos séquelles toujours plus lourdes est d'autant plus difficile à vivre, sans compter le fait que nous ne pouvons pas attendre grand chose de nos soignants, médecins ou kinés.



Alors, que faire ? Sombrier dans la mélancolie, voire pire, se plaindre à en devenir acariâtre, se calfeutrer chez soi et ne plus bouger, ou chercher les petits trucs qui nous soulageront et mettre en œuvre de nouvelles habitudes, une philosophie de vie plus à l'écoute de notre corps, sans tomber dans le nombrilisme, évidemment.

Nous n'avons plus rien à prouver ; accordons-nous le droit de nous laisser porter, de nous écouter, de nous modérer, de vivre pour nous d'abord ; ce serait le meilleur moyen d'être en harmonie avec les autres.

Nous laisser porter,

c'est accepter de l'aide quand elle est nécessaire, et nous savons combien l'idée même de demander est difficile pour nous.

Nous écouter,

c'est être attentif aux signaux que nous envoie notre corps et arrêter de le maltraiter.

Nous modérer,

ce n'est pas rester complètement statique, mais savoir moduler nos efforts pour profiter pleinement des possibilités physiques qui nous restent, sans aller jusqu'à l'épuisement.

On nous a tellement répété qu'il faut nous économiser pour éviter

ou ne pas majorer le syndrome post-polio, que beaucoup s'imaginent qu'ils ne doivent plus rien faire. En fait, et ce n'est pas toujours facile de trouver le juste milieu, il est nécessaire de continuer à entretenir nos muscles encore efficaces et nos articulations pour conserver l'autonomie qui nous reste, mais toujours sans aller à l'extrême. Préférons des exercices doux sans forcer, des étirements légers, de la chaleur pour soulager les douleurs, des aides techniques pour préserver la force musculaire.

« Vivre pour nous d'abord, ce n'est pas ignorer nos proches et leurs besoins, mais plutôt combiner nos possibilités et les leurs, partager pour être plus efficaces et ne pas nous épuiser. »

Les adeptes de la sieste ou de petites pauses dans la journée savent qu'alterner les périodes d'activité et de repos sont bénéfiques et permettent d'accomplir davantage de travail avec moins de douleurs ou de fatigue.

Utiliser un fauteuil roulant plutôt que s'épuiser sur ses béquilles, passer du fauteuil manuel au

fauteuil électrique, devoir porter de nouvelles orthèses... est un crève-cœur que beaucoup ont du mal à accepter, et rien n'est plus normal. Nous avons tellement bataillé tout au long de notre vie que la moindre petite perte de cette précieuse autonomie si chèrement acquise est vécue comme un retour en arrière totalement injuste, effrayant et insupportable. Et pourtant... Lorsque la décision est prise, le changement accepté, les bénéfices s'avèrent vite visibles et évidents.

Il ne faut pas considérer qu'accepter de nouvelles aides, qu'elles soient techniques ou qu'elles viennent d'intervenants extérieurs, soit synonyme d'échec. Il est important d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard, que nous n'ayons plus le choix parce que nous avons épuisé nos muscles à trop les solliciter.

Épargnons-nous les regrets à venir... les « si j'avais su »... Au fond de nous-mêmes, nous savons; alors agissons en conséquence.

D'autres préceptes importants : on nous l'a dit, répété, le poids est l'ennemi des polios. Là aussi, on conçoit qu'il est difficile de maigrir quand on est peu mobile ; chacun fera comme il pourra. Autre précepte, il faut dormir suffisamment pour récupérer. Cette fois encore,

les douleurs, les problèmes respiratoires (qu'il est important de diagnostiquer), les extrémités froides, les soucis, perturbent souvent le sommeil. Parfois, au hasard des discussions avec d'autres personnes qui ont les mêmes problèmes que nous, on trouve des solutions.

Je veux vous faire part de ma propre expérience, toute récente : Depuis des mois je dormais pratiquement assise à cause de douleurs dans mes cervicales complètement bloquées, qui, la nuit surtout, déclenchaient des engourdissements dans les bras et les mains difficiles à faire passer. Un sommeil très perturbé, des maux de tête, des douleurs qui se propageaient aux épaules, à la mâchoire, et engendraient beaucoup de fatigue la journée

aussi. J'ai changé plusieurs fois d'oreiller ergonomique, en achetant aussi dans des magasins de matériel médical (donc relativement chers), essayé la chaleur, le TENS, en vain.

Puis, tout à fait par hasard, il y a quinze jours, une amie m'a parlé d'un coussin traversin cervical garni de microbilles, qu'elle utilisait depuis plusieurs années et qui était venu à bout de ses douleurs récurrentes.

J'ai commandé ce coussin bon marché, à 7,90 € sans grande conviction. Dès le premier soir, j'ai pu dormir allongée et je n'ai presque pas été réveillée par des engourdissements dans les bras. Au bout d'une semaine, je retrouvais un peu de mobilité du cou et les douleurs s'étaient un peu atté-

nuées. De jour en jour je me sens mieux, même si tout n'est pas encore redevenu normal. J'ai pu, sur des petits trajets, reprendre ma voiture.

Si je vous fais part de cette expérience, c'est pour que d'autres, vous peut-être, qui ont essayé des méthodes alternatives avec succès, les partagent avec les lecteurs de cette rubrique. Les médecins spécialistes polio se font rares. Les rendez-vous doivent être pris des mois à l'avance ; à tel point que beaucoup renoncent.

Etre solidaires ne peut que nous être utile, à tous points de vue.

Cette rubrique vous est ouverte. N'hésitez pas à nous contacter. Merci.

Anita MOLINES

Vos petits mots...

■ A la veille de partir en vacances début juillet, je suis tombée de mon fauteuil roulant. Résultat : triple fracture du tibia gauche plus fractures du métatarse pied gauche et fracture du gros orteil pied droit. Depuis, je suis hospitalisée dans un centre de rééducation. J'ai l'impression de me retrouver 50 ans en arrière, comme si j'étais à Garches, au CMS de Brézin. La rééducation est longue et douloureuse. J'ai bataillé toute ma vie pour être autonome, et me sentir immobilisée ainsi entame mes forces combattives... Mais c'est la vie... C'est juste un moment à passer !!! Les personnes qui

veulent me joindre peuvent passer par le Point Carré. Merci. Meilleurs vœux 2015 à tous.

Françoise LOYENET

■ Nous sommes toujours intéressés par la lecture de la revue Point Carré pour les informations techniques, sociales et les témoignages de personnes. Les rencontres des anciens de Garches, un week-end une fois l'an en septembre sont très enrichissantes d'échanges. Notre vie s'écoule dans le 3^e âge des anciens polios. Finie l'adaptation à la vie dans notre jeunesse, il faut maintenant trouver toutes les

adaptations techniques et humaines qui s'adaptent à nous. Bonne année 2015 à tous.

Nicole et Gérard RICHIER-JOUVE

■ Bonne et heureuse année 2015 à tous les handicapés quels qu'ils soient, malgré les privations dans ce pays où la différence est encore très loin d'être acceptée et le droit à une vie décente trop souvent contesté.

Daniel PLENOIS



Gîte d'Arras-en-Lavedan



Gîte de Sainte Marie-aux-Mines



Gîte de St Philbert de Grand Lieu

Vacances en gîtes

» Arras-en-Lavedan

A 750 m d'altitude, pour profiter des Hautes Pyrénées, à louer magnifique grange, totalement indépendante avec 3 chambres pouvant accueillir 6 personnes.

Ce gîte de moyenne montagne bénéficie d'une vue privilégiée sur le Val d'Azun (5 km d'Argeles-Gazost et 15 km de Lourdes).

Le rez-de-chaussée est accessible aux personnes à mobilité réduite.

De nombreuses activités sont proposées selon la saison car la région est riche en pistes de VTT, sentiers de randonnée l'été, et pistes de luge et de ski de fond l'hiver.

» Sainte Marie-aux-Mines

L'Association *Dépasse Montagne* propose, dans le Val d'Argent, au coeur de l'Alsace, dans une ambiance accueillante et conviviale, des chambres de 2 ou 3 personnes avec salle de bains privative et télévision, ainsi que deux gîtes pour 5 personnes avec cuisine, coin séjour et terrasse privative. L'ADM peut accueillir 23 personnes.

Escalade et tir à l'arc encadrés par un moniteur BES Handisport sont possibles, mais aussi randonnées avec chiens de traîneau, ski et handi-ski, fun quad, location joëlettes...

L'ADM, à but non lucratif, est agréée Jeunesse et Sport, labellisée Tourisme & Handicap.

» St Philbert de Grand Lieu

Gîte à louer dans une ancienne ferme rénovée conçue pour recevoir les personnes handicapées, labellisée Tourisme & Handicap et Clévacances. Il se situe à la campagne, à 25 km des plages (avec tiralo), dans une région touristique dense : Puy du Fou, Nantes, parc animalier « Planète sauvage »...

Le gîte peut accueillir de 2 à 14 personnes et se compose de 3 chambres accessibles handicapés au rez-de-chaussée avec salle d'eau et W.-C. dans chaque chambre. Cuisine, salle à manger (80 m²). 2 autres chambres à l'étage. Jardin clos.

■ POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

Louis et Aline LACAZE
Rue du Lac d'Estaing
65400 Arras-en-Lavedan
Tél: 05 62 97 57 50 (ap.19h)
ou 06 32 36 27 76
E-mail : lacaze.louis@orange.fr
www.plaouzet.com

■ POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

ADM
26 La Petite Liepvre
68160 Sainte Marie-aux-Mines
Tél: 03 89 58 86 60
E-mail : gite.adm@orange.fr
www.depasse-montagne.com

■ POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

Philippe & Lydie GUILLET
2 Belle Vue
44310 St Philbert de Grand Lieu
Tél: 02 40 78 80 38
E-mail : gaecdeschartres@wanadoo.fr



Le guide handicap & automobile

→ Aménagement des voitures

→ Permis de conduire

→ Aides financières

→ Lieux conseil

Édition 2014-2015

■ Roger Mandart

■ Hôpital Raymond-Poincaré - 104 bd Raymond-Poincaré - 92380 GARCHES

■ Courriel : roger.mandart@orange.fr

Bras signalisateur

Retraité, paraplégique et connaissant votre implication dans les actions visant au bien-être des personnes handicapées, je me permets de m'adresser à vous. J'utilise depuis une quinzaine d'années un bras signalisateur fixé à la portière de ma voiture me permettant en stationnement de

manœuvrer mon fauteuil convenablement. Après de nombreux usages, ce bras est aujourd'hui abîmé et je souhaiterais le remplacer. Je vous remercie de me faire connaître, si possible, les coordonnées d'un éventuel fournisseur du même produit ou d'un produit destiné au même usage.

■ Roger Mandart :

Je pense que vous pourriez utilement prendre contact avec un agent Pimas et pour information il me serait agréable de savoir si vous avez eu satisfaction.

● Autoconfort

19 rue du Bois des Nèfles
97400 St Denis de la Réunion

Portière coulissante

A l'occasion de mon dernier contrôle technique, il m'a été fait la remarque que mon véhicule n'était pas conforme car équipé d'une porte arrière gauche coulissante pour permettre le chargement du fauteuil roulant et qui ne pouvait pas s'ouvrir de l'extérieur (porte dite KIWI).

Cette porte a été installée par un équipementier spécialisé connu de la région parisienne et référencé dans le guide de Monsieur Mandart.

Savez-vous ce qu'il en est de cette question car je redoute des difficultés futures ?

Merci de votre aide.

Bruno BANAS

■ Roger Mandart :

Il apparaît, effectivement, qu'il faut faire modifier la porte dont vous parlez par Lenoir qui monte les portes Kiwi.

J'espère que ces renseignements répondent à votre attente.

● Lenoir

ZA le Moulin d'Ecalles
76690 La Rue St Pierre
Tél. 02 35 73 63 90
ets.lenoir@wanadoo.fr



Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie



La CNSA a été créée pour encaisser le montant de la journée de solidarité née en 2004 pour financer une meilleure prise en charge des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées et personnes handicapées). Au départ, c'était le lundi de Pentecôte; aujourd'hui les employeurs versent à la CNSA 0,3 % de la masse salariale. Les revenus du capital et les revenus des jeux y sont aussi soumis. Avec cet argent, par exemple, la CNSA aide à la rénovation, la modernisation et l'agrandissement des établissements. Elle aide aussi à la formation des professionnels. Dans le champ de l'aide à domicile, elle apporte un soutien financier pour la professionnalisation des services. Elle participe aussi financièrement à la formation des aidants. Il est normal que la CNSA s'intéresse aux aidants car ceux-ci participent grandement au soutien des personnes en perte d'autonomie. Grâce à eux, elles peuvent rester chez elles.

Les aidants en chiffres

En France, 8,3 millions de personnes aident régulièrement un de leurs proches. 57 % des aidants sont des femmes, 47 % occupent un emploi, 33 % sont des retraités. Les aidants ont en moyenne 52 ans.

L'ouverture des 3^e rencontres scientifiques

Après quelques discours, le colloque a débuté par un film court donnant la parole à 8 aidants qui ont expliqué leur situation et leurs difficultés. Certains aidaient des personnes âgées, d'autres des personnes handicapées, adultes ou enfants. J'ai participé à ce film en tant qu'aidant d'une personne aphasique membre de la FNAF. Ce film a permis de faire rapidement et concrètement le tour des problèmes.

Conférences plénières et tables rondes

Devant un public de professionnels et de responsables d'associations, le colloque a étudié la situation des aidants de différents points de vue. Un historien, des juristes, des psychologues, des économistes, des médecins... sont venus présenter l'état des connaissances sur ce sujet. Pour vous, je retiendrai ce qui peut vous aider concrètement.

Dispositifs de soutien aux aidants

• Les technologies pour l'autonomie en soutien aux tâches domestiques

Ce sont des outils techniques capables d'apporter une aide aux personnes âgées ou handicapées. Ils complètent l'intervention des aidants et peuvent être mobilisés pour faciliter leur intervention : détecteurs de chute, dispositif de télésurveillance, pilulier électronique, lampe qui s'allume à la tombée du jour, système de levage, etc.

• La formation

La CNSA apporte un soutien financier à certaines associations, permettant ainsi de proposer des formations gratuites aux aidants (c'est le cas de la FNAF). Grâce à ces formations, les aidants peuvent échanger avec des pairs, apprendre à mieux identifier les éventuelles répercussions du rôle d'aidant sur leur vie personnelle, professionnelle et sur leur santé. Ils sont sensibilisés à l'évolution de la maladie et à la compréhension de celle-ci.

• Les formules de répit

Elles ont été mises en place pour prévenir l'épuisement des aidants dans les secteurs où les associations de familles de malades sont

très puissantes : maladie d'Alzheimer, myopathies, autisme...

Il s'agit en général d'une prise en charge temporaire de la personne aidée (une ou plusieurs journées). Elle peut être assurée à domicile (sur le modèle du baluchonnage québécois) ou en établissement.

Les accueils de jour proposent des activités de stimulation à visée thérapeutique ou de loisir pour la personne aidée ou le couple aidant-aidé. L'aidant peut aussi confier son proche à une structure d'hébergement temporaire en cas d'hospitalisation par exemple.

Les groupes de parole offrent aux aidants un espace d'échanges entre aidants (cafés des aidants par exemple).

Des séjours de vacances permettent d'accueillir une personne aidée et ses aidants dans un lieu de villégiature associant structure médico-sociale et structure de tourisme sociale et familiale.

Geneviève Renaudie,
secrétaire du GAIF

Pour en savoir plus :

www.cnsa.fr
www.aphasie-idf.fr

Vos petits mots...

■ Je pratique le Tai-Chi /Qi Gong depuis plusieurs années. Cela m'apporte beaucoup de bien-être, physiquement et moralement. Je visualise les manœuvres que je ne peux pas faire. Je regrette de ne pas avoir commencé beaucoup plus tôt, dès la consolidation, car le Tai Chi permet de stimuler les circuits d'énergie et de garder la sensation des mouvements, perdue à la suite de mon accident. Chaleureusement à vous tous.

Mme Claire DUROSELLE

■ En 2011, suite à un double infarctus (cardiaque + cérébral), j'ai passé 9 mois à Garches, pour réapprendre à lire, écrire, compter et, en résumé, à vivre une vie « normale ». J'ai bénéficié en outre du séjour d'été à La Plagne avec Éric Delpech et bien d'autres. J'ai appris la compassion et la solidarité au

cours de cette vie hospitalière et au retour à la vie à la maison. Merci à tous les soignants qui m'ont ramené à la vie, peut-être un peu meilleur que je ne l'étais auparavant.

M. Frédéric EMINE

■ Tétraplégique C4-C5 à la suite d'un accident de la circulation en 1997, j'ai 38 ans et je vis dans « MA » maison depuis le début de l'année ; j'ai entamé l'année avec un nouveau fauteuil électrique Permobil (l'ancien Permobil avait 13 ans et n'était plus fiable) ; je savoure cette nouvelle vie indépendante. Je suis vraiment satisfait du Corpus 500S même si quelques points restent à corriger. Par contre, j'ai beaucoup à redire sur le contrôle d'environnement Gewa embarqué sur le fauteuil, qui ne répond pas à un handicap lourd, et son système d'at-

tache est déplorable... Je suis toujours persuadé que la vie est belle ; elle est une école de volonté qui développe les aptitudes aux joies et minimise les aléas malheureux... à condition d'avoir une bonne équipe soignante et de l'affection, sans lesquelles rien n'est possible. Avec mon meilleur souvenir.

M. Aymeric BORDES

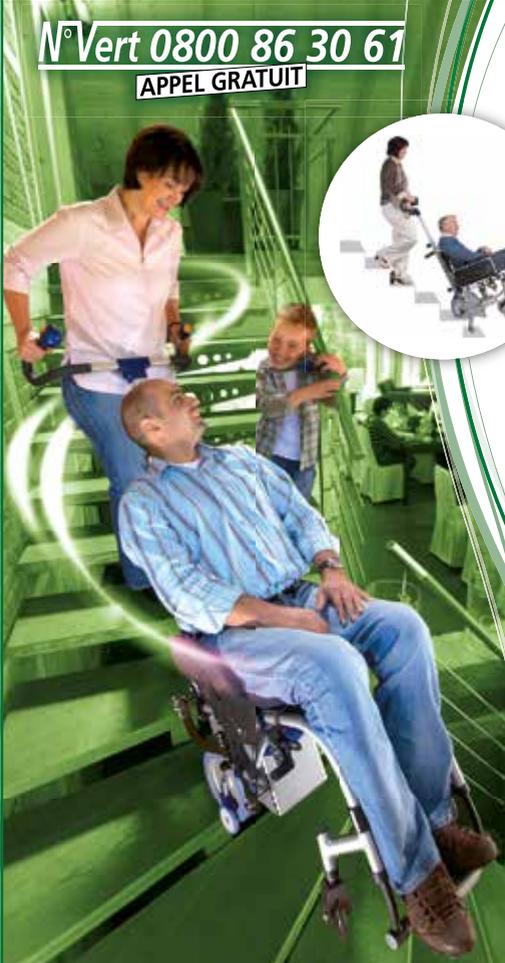
■ J'ai une pensée pour Jean-Claude PARMENTIER, mon condisciple de Saint-Fargeau (1952/1953) que j'avais retrouvé grâce au Point Carré et dont j'ai appris en cours d'année le décès. Parmi les amis qui liront ce bonjour, y en a-t-il qui furent à Saint-Fargeau entre août 1951 et février 1953 ? À tous, je souhaite une excellente année 2015.

M. Gérard LE GAC

N° Vert 0800 86 30 61
APPEL GRATUIT

S-max

Le monte escalier pour votre fauteuil






- Restez dans votre fauteuil
- Adaptable à tout type de fauteuil manuel
- Pas de transfert
- Frein de sécurité



Max-e



Bingo



Copilot 3



Rollfiets



Copilot



Zip

Euromove sarl
www.euromove.fr

Retraite à 55 ans pour les handicapés

Le 31 décembre 2014, le décret relatif « aux droits à la retraite des personnes handicapées et de leurs aidants familiaux » a été publié au Journal Officiel. Ce décret assouplit les conditions d'accès à la retraite anticipée des actifs handicapés.

Pour partir à la retraite à 55 ans, il suffira désormais de justifier d'une incapacité permanente (IP) de 50 % au lieu de 80 % précédemment, ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Cette mesure vaut pour tous les assurés handicapés de tous les régimes, y compris spéciaux (SNCF, RATP, Banque de France...).

La mesure entre en application dès le 1^{er} janvier 2015. Cependant la reconnaissance de la RQTH est maintenue pour les périodes antérieures au 31 décembre 2015 « afin d'éviter que les assurés proches

de la retraite n'aient à fournir du jour au lendemain de nouvelles pièces justificatives » précise le ministère des Affaires sociales.

Le décret précise aussi que tous les aidants familiaux bénéficient désormais d'une couverture vieillisse gratuite, et cela sans condition de ressources. Cette mesure est rétroactive à la date de la promulgation de la loi du 20 janvier 2014 réformant les retraites.

Le décret (N°2014-1702) publié le 31 (texte 79) est consultable sur le site **Légifrance**.

Il comporte 20 articles.

www.legifrance.gouv.fr

Accessibilité : allègement des normes pour le bâti existant

Les normes d'accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP) et les installations existantes ouvertes au public (IOP) ont été simplifiées par un arrêté publié au Journal Officiel le 13 décembre 2014.

Ces simplifications sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier dernier. Elles concernent les hôtels et restaurants, les parkings, les commerces. Ces dispositions font partie des 50 mesures de simpli-

fication des normes annoncées en juin dernier par le ministère du Logement.

Cet arrêté comporte sur 21 pages 23 articles et 9 annexes que nous ne pouvons résumer ici. Le gouvernement a réalisé un site qui présente l'ensemble des dispositions pour mettre les ERP et les IOP en conformité avec la réglementation, dénommé « les agendas d'accessibilité programmée ».

www.accessibilite.gouv.fr

■ **Emploi : les freins à l'embauche**

Selon une enquête réalisée par IPSOS pour le Club Handicap et Société auprès de 30 chefs d'entreprise et responsables des ressources humaines, 80 % des dirigeants considèrent que l'embauche de personnes handicapées constitue un acte difficile pour une entreprise.

La principale difficulté mise en avant par 84 % des dirigeants interrogés est l'inadéquation du poste, et pour 45 % les contraintes de réorganisation et d'aménagement des horaires.

■ **AAH : 997 000 bénéficiaires**

Le ministère des Affaires sociales vient de révéler que l'allocation adulte handicapé (AAH) bénéficiait à 997 000 personnes fin 2012. Il s'agit du deuxième minimum social en nombre après le RSA.

A la même date, 82 100 personnes percevaient aussi l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), versée sous condition de ressources, ne recevant pas l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

■ **Former les professionnels du droit aux handicaps**

L'Université catholique de Lyon lance en janvier 2015 un nouveau diplôme universitaire : « le handicap dans l'accès au droit ». Cette formation devrait permettre de répondre aux problèmes spécifiques des handicapés face à la justice.

■ **Un nouveau service fauteuil roulant gare/station**

La SNCF vient de mettre en place en Ile-de-France un service destiné aux personnes en fauteuil roulant permettant de joindre une station RER, train ou tramway à partir d'une gare. Le transport s'effectue par la route, avec un transporteur spécialisé, sans surcoût pour les voyageurs. Ce service fonctionne du premier au dernier train. Les réservations sont effectuées la veille des trajets, de 7 à 20 h auprès de la centrale Accés Plus Transilien.

reservation-mobilite@transilien-sncf.fr
Site : www.transilien.com/web/site/accueil/guide-du-voyageur/pmr

■ **Mobilité réduite : accompagnement domicile train**

Prise en charge au domicile, bagages compris, vérification et compostage du billet, achats éventuels de dernière minute, accès à la place de train : la prestation peut être réglée par Chèque emploi service universel (CESU). Pour les personnes handicapées, le service domicile train est couplé avec Accés Plus, service qui prévoit une prise en charge à l'arrivée en gare.

Réservation : **0811 654 653** (coût appel local)

Site : www.voyages-sncf.fr/services/acces-plus

Annonces...

Recherche véhicule pour conduite en fauteuil électrique avec accélérateur au volant et frein main droite. Hauteur plafond minimum 1,45 m. Porte coulissante sur côté droit avec hayon électrique. **M. P. BRUNO ■ 06 33 39 32 38**

- **Quickie Shark S** coloris caméléon acheté en 2010. Chronomètre multi-fonction intégré. Très bon état. Prix : 3 200 € (neuf 4 400 €).
- **Dossier Jay 3 Sunrise Médical** J3SCMT M41. SL largeur 36 cm. 400 €
- **Fauteuil roulant manuel** : activités sportives Invacare Küschall K4. LS 40 PS 40 HD 42. Montants de dossier aluminium, coussin de dossier sur toile réglable en tension, garde-boue amovibles en carbone. Coloris de châssis bronze. Déport de roues AR (24" Spider). Prix : 400 €
- Un autre **fauteuil** identique mais coloris châssis gris et poignées amovibles.

Mme S. GANOT (92) ■ 06 60 42 71 65

Fauteuil releveur Invacare, noir, quasi neuf de 2011. Prix : 1 000 € (prix neuf 2 400 €). **M. Mme LE PRIOL (28) ■ 06 77 31 10 17**

- **Plate-forme élévatrice Ganser GHB 20 Verticarstar** de 2012. Dimensions plateau : largeur 90 cm profondeur 110 cm. Course d'élévation 150 cm. Accès à la plate-forme en vis-à-vis. En parfait état de fonctionnement. Prix : 7 000 € (acheté 14 295 €). Visible à Bures-sur-Yvette.
- **Guidon de transfert** à donner.

Mme LEFEBVRE (91) ■ 07 70 47 80 79 ou 01 69 07 43 49

Audi A8 3.3 TDI Quattro, pack Avus de 2005 noire effet nacré/perlé. 127 000 km. BVA 6. Palettes au volant. Intérieur full cuir noir chauffant électrique à mémoire. Toit ouvrant électrique solaire. Climatisation. 10 airbags. Chargeurs 6 CD, 10 hp. GPS europe. Bluetooth. 4 jantes alu en 20" avec pneus neufs. Roue de secours alu 19". Trappe à ski. Traitement glace teinte. Feux xénon antibrouillard. 2^e main, carnet d'entretien, factures... Batterie neuve. Révision complète. Contrôle technique OK. Prix : 20 000 €.

M. AVERTY (94) ■ 06 61 84 20 50

Important !...

Conditions de parution de vos annonces...

Les annonces sont gratuites pour les amis abonnés, à jour de cotisation au Point Carré.

Vos annonces doivent nous parvenir au plus tard le 10 du mois en cours.

Vos annonces sont publiées également sur notre site internet www.apc-handicap.org pendant trois mois, où nous pouvons intégrer des photos à nous faire parvenir par mail à cle5@wanadoo.fr



www.apc-handicap.org

LE POINT CARRÉ



■ RÉDACTION : HÔPITAL POINCARÉ

104 bd Poincaré - 92380 GARCHES
Tél. : 01 47 01 09 60
Mail : cle5@wanadoo.fr

■ RÉALISATION ET IMPRESSION : EUROCOPIE

208, avenue Roland Garros
B.P. 136 - 78531 BUC CEDEX
Tél. : 01 39 67 57 57 - Fax : 01 39 67 57 60

■ PUBLICITÉ : ESPACE ÉVÉNEMENTIEL

7-9 cité Dupetit-Thouars - 75003 PARIS
Tél. : 01 42 71 34 02 - Fax : 01 42 71 34 83
www.espace-evenementiel.com
Mail : partenaires@espace-evenementiel.com

■ DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Marie-Hélène SORIANO

■ RÉDACTRICE EN CHEF :

Yvette MILESY

■ SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :

Sandrine PASQUIER

■ SECRÉTARIAT, PAO, COMPOSITION, MONTAGE :

Adeline BOBARD, Corinne GRAFFIN,
Sandrine PASQUIER

■ RELECTURE POUR CE NUMÉRO :

Adeline BOBARD, Corinne GRAFFIN,
Sophie LAMOUREUX, Yvette MILESY,
Marie-Hélène SORIANO

■ AIDE AU SECRÉTARIAT :

Marie-Christine GLEMAREC, Anny NOIRET

Dépôt légal : Janvier 2015 ■ CPPAP : 1015 G 82380 ■ Prix : 1,50 € ■ ISSN : 1258 9853



Direction au pied

conduite sans l'aide des deux bras



Planchette de transfert
relevable et escamotable



Minimanche
direction, accélération, freinage

k.automobilité

11, rue Duranton - 75015 PARIS - Tél. : 01 45 58 27 62

*Jean-Daniel KEMPF et son équipe
mettent leurs 30 années d'expérience
pour vous réaliser un aménagement
"sur mesure"*

www.k-automobilite.fr



Plate-forme sous plancher
sur VIANO, VW T5, Renault Trafic



Accès au poste de conduite
en fauteuil ou sur embase de siège pivotante